



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DU FAUBOURG

La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon demande des soumissions pour le projet de réaménagement du parc du Faubourg situé au droit de la route 218 (direction Saint-Gilles). Le projet de réaménagement comporte la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil, l'aménagement de nouvelles surfaces de soccer et l'éclairage de celles-ci, l'aménagement de nouvelles surfaces de stationnement incluant le drainage et l'éclairage, de nouvelles installations septiques ainsi que des travaux d'aménagement paysager.

Les documents relatifs au présent appel d'offres sont disponibles chez SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866-669-7326 au montant déterminé par l'organisme pour l'obtention des plans et devis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement valide pour toute la période de soumission où la soumission doit demeurer en vigueur et ne peut être retirée.

Les soumissions devront être conformes aux exigences du devis et présentées sur les formules fournies à cette fin. Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, 1200, rue du Pont – Saint-Lambert-de-Lauzon, QC G0S 2W0, **jusqu'à 11 h**, heure légale en vigueur, le **jeudi 11 mars 2021** pour être ouvertes publiquement à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, le même jour.

La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaire(s) pour la préparation et le dépôt des soumissions. En fonction du budget disponible à la Municipalité, le projet pourra être réalisé par phase, en tout ou en partie.

Donnée à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce 11 février 2021

Éric Boisvert, directeur général